



MINISTRE DÉLÉGUÉ À L'INDUSTRIE

<http://www.industrie.gouv.fr>

## DISCOURS DE F. LOOS MINISTRE DELEGUE A L'INDUSTRIE

12 juillet 2006

COUR DE CASSATION.

« PREMIER JOUR » DU TIMBRE CENTENAIRE DE LA  
REHABILITATION D'ALFRED DREYFUS.

Madame la Ministre de la Défense,  
Monsieur le Garde des Sceaux,  
Monsieur le Premier Président (Guy CANIVET),  
Monsieur l'Avocat Général (Roland KESSOUS),  
Monsieur le Rabbin (représentant le Consistoire central de France),  
Mesdames, Messieurs,

Vous le savez sans doute...chaque année... des parlementaires... des élus locaux... des associations... des institutions...des philatélistes érudits ou de simples particuliers ...formulent plus de ...1000 demandes d'émission timbres ...

Beaucoup de candidats mais peu d'élus puisque seulement une cinquantaine d'entres elles verront leur consécration philatélique...Il faut dire que la sélection est redoutable....

Une commission , composée de représentants de la Poste... du ministère de la Culture... des milieux philatéliques... du négoce... de la presse spécialisée... des créateurs de timbres postes et de clients... une commission particulièrement exigeante passe chaque candidature au crible et opère un tri pour le moins sélectif...

Les critères sont précis : l'importance des évènements à commémorer... le parcours des personnalités qu'il convient d'honorer... la nature des sites ou des villes de France dont il faut faire connaître les attraits.

Seul le prononcé fait foi



Une fois le choix définitif fixé par arrêté ministériel, que j'ai l'honneur de prendre en tant que Ministre chargé des Postes, l'exécution du programme annuel des émissions peut être lancée. Mais c'est en général seulement, l'année suivante que les timbres sortiront des presses.

C'est ainsi, qu'en 2005, la commission des programmes philatéliques a été saisie de plusieurs demandes d'émission d'un timbre poste en l'honneur d'Alfred Dreyfus pour l'année du centenaire de sa réhabilitation. Et j'ai donc eu le plaisir de signer l'arrêté qui a retenu cette proposition, soutenue, il est vrai par de très nombreuses personnalités. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs présentes aujourd'hui à cette manifestation.

Il est important de rappeler ce formalisme. L'Etat dispose en effet, d'un droit exclusif en matière d'émission de timbre-poste, en tant que valeur fiduciaire et instrument de l'exécution du service public postal.

Mais c'est aussi, pour l'Etat l'occasion de porter un message fort.... Un message évocateur de l'histoire, des traditions, des réalisations, du patrimoine de la France... un message qui illustre des épisodes marquants de la vie sociale, économique et culturelle...un message permettant de saluer la mémoire de personnages disparus ... reconnus pour leur contribution exceptionnelle à notre pays.

Parce que vous l'imaginez volontiers...Un timbre ...habilement et artistiquement conçu, fait beaucoup plus que simplement indiquer que son expéditeur a acquitté le taux règlementaire de l'affranchissement.

Ce timbre transmet au destinataire... qu'il soit compatriote ou étranger... un certain message sur l'état d'esprit, les valeurs et les préoccupations du moment, dans le pays qui l'a émis. Et, c'est bien parce que depuis sa création , le timbre évoque les petits et les grands moments de l'histoire, les hommes et le patrimoine de la mémoire, qu'il est devenu un véritable objet de fascination du public.

Alors, comment vouloir faire œuvre de mémoire et ne pas accéder à ces demandes, quand il s'agit en fait de commémorer, 100 ans plus tard, le parcours d'un homme devenu le symbole d'une République de Justice, de Liberté et de Vérité ?

Seul le prononcé fait foi



« Ecris-moi souvent, écris-moi longtemps » Ces mots ... C'est le Capitaine Dreyfus... désespéré ... qui les a adressés ...de l'île du Diable à Lucie ... son épouse. Pourtant, même en proie à la plus grande détresse, jamais cet homme n'a baissé les bras. Même la grâce qui lui fut accordée par Emile Loubet, n'était pas satisfaisante face à son intransigeante recherche de vérité. C'était son innocence qui devait être proclamée. L'une des façons, un siècle plus tard, de marquer notre fidélité, notre respect pour son combat est nécessairement de contribuer à ce devoir de mémoire.

Aujourd'hui, en procédant ... dans ces hauts lieux de la République... au lancement de la première édition d'un timbre-poste à l'occasion du centenaire de la réhabilitation d'Alfred Dreyfus, nous célébrons ... bien sûr... la victoire du droit, de la justice mais aussi...la victoire d'un homme qui n'a jamais cessé de revendiquer le respect et la reconnaissance de la Vérité.

Nous célébrons l'honneur retrouvé d'un soldat ... l'honneur retrouvé d'un patriote...l'honneur rendu à un citoyen. C'est tout le sens des mots prononcés par Alfred Dreyfus, le jour de la cérémonie de remise de la Légion d'honneur. A ceux qui l'acclament, après tant d'années de souffrance et d'humiliation, aux cris de « Vive Dreyfus, Vive la France ! », il répondra « Vive la Vérité, Vive la République ! ».

Une autre façon de lui rendre hommage est sans doute d'essayer de parler vrai en rappelant avec Emile Zola que « tout le mouvement de défense républicaine est né de là et si la France est sauvée du long complot de la réaction, c'est à l'Affaire Dreyfus qu'elle le devra ».

« Haute trahison », telle était, pour la justice militaire, en 1895 la culpabilité de Dreyfus. Son crime n'a-t-il pas été, en fait, d'être un officier de la bourgeoisie juive alsacienne, d'avoir choisi de servir la France au moment où...fatalité de l'histoire...sa terre natale était rattachée à l'Allemagne...alors que lui était porté par l'idéal républicain ?

Faut-il, au contraire, parler de « Crime judiciaire », pour reprendre les termes forts de Jean Marie Bredin ? Le 12 juillet 1906, la justice civile, par la voix de ses plus hauts représentants, réhabilite Alfred Dreyfus, lui rendant ainsi son honneur perdu ...ainsi comme vous l'avez, si justement exprimé ...Monsieur le Premier Président de la Cour de Cassation « en dernière analyse de l'accusation portée contre Dreyfus, rien ne reste debout ».

Seul le prononcé fait foi



De tels errements justifient que cent ans plus tard, l'on s'interroge encore ... afin de ne jamais oublier que l'aveuglement produit le pire ... afin de ne jamais oublier que le courage, du Capitaine Dreyfus, du lieutenant-colonel Picquart, du sénateur Scheurer-Kestner, de Clemenceau, de Zola, que le courage de tous ces gens là, au service des convictions républicaines, a permis la victoire de la Vérité.

Placer toujours la Vérité et la Justice au cœur de la société, telle est la grande leçon, l'incalculable héritage que l'Affaire Dreyfus a transmis à la République, à la France. C'est cet enseignement qui est résumé sur les quelques millimètres carrés de ce timbre qui ... de lettres en missives... sera chargé de rappeler l'Histoire et de transmettre le message.

**Contact presse :**

Cabinet de François LOOS : Hélène PHILIP, Conseiller communication 01 53 18 44 85

Seul le prononcé fait foi